

De l'Empire romain à l'empire de la latinité

1. Point de vue géopolitique

L'héritage latin de l'Europe doit tout d'abord être mis en rapport avec l'empreinte qu'ont laissée les Romains sur son territoire. Lorsqu'au début du II^e siècle, au bout d'un demi-millénaire d'expansions, l'Empire romain atteint sa dimension maximale, celui-ci s'étend du Nord de l'Afrique jusqu'en Écosse, et de la péninsule ibérique jusqu'en Asie mineure. C'est, à quelques territoires près, le monde entier qui est dirigé par Rome, du moins ce qu'on en connaissait à ce moment-là.

La particularité de ces conquêtes est qu'elles ont mené non seulement à l'annexion des territoires conquis, mais aussi, pour la plupart d'entre eux, à leur romanisation : progressivement, les populations soumises ont assimilé la culture et souvent aussi la langue de Rome. Des routes furent construites facilitant les déplacements des militaires, mais aussi le commerce. Des écoles furent créées où s'enseignaient – pour un public privilégié, il est vrai – la grammaire et la rhétorique latines, et de ce fait aussi la littérature et l'histoire romaines. En 212, un édit qui accordait les droits civiques romains à tous les habitants libres de l'Empire fut promulgué. Les provinciaux se virent ainsi protégés par les lois et les armées romaines, obtinrent des avantages économiques et des possibilités de carrière à Rome.

Cette romanisation fut particulièrement intense en Italie, en Gaule, dans la péninsule ibérique et en Dacie (c'est-à-dire le Sud-Ouest de l'actuelle Roumanie et des parties de la Moldavie et de l'Ukraine). Les gens dans ces territoires finirent par oublier leur appartenance aux tribus et aux ethnies anciennes et adoptèrent l'identité romaine. Au V^e siècle, Rutilius Namatianus, un poète d'origine marseillaise, chantait les louanges de Rome, qui avait offert une patrie commune à tant de peuples différents (*De reditu suo*, l.63). Parmi les plus connus de ces provinciaux romains : les empereurs Claude (10 avant J.-C. en France), Hadrien (76 après J.-C. en Espagne), Decius (201 après J.-C. en Serbie), Dioclétien (244 après J.-C. en Croatie), Constantin (272 après J.-C.

Introduction

en Serbie) ; les auteurs Sénèque (4 avant J.-C. en Espagne), Lucain (39 après J.-C. en Espagne), Martial (40 après J.-C. en Espagne), Quintilien (42 après J.-C. en Espagne), Apulée (\pm 125 après J.-C. en Algérie), Tertullien (vers 150 après J.-C. en Tunisie), Ausone (309 après J.-C. en France), Augustin (354 après J.-C. en Algérie), Sidoine Apollinaire (430 après J.-C. en France).

Les Romains étant de grands constructeurs, le passé romain a laissé de nombreux vestiges archéologiques : des (bouts de) voies, des ponts, des fortifications, des aqueducs, des thermes, des théâtres, des amphithéâtres et des arènes, des temples, des monuments, des maisons, quelquefois même des bouts de ville offrent un peu partout en Europe la possibilité de revivre l'Antiquité romaine, l'espace d'une visite. Les noms de lieux latins donnés par les Romains marquent eux aussi ce territoire : ils renvoient à la présence de certaines tribus (les *Turones*, les *Tungri*, pour n'en citer que quelques-uns), à des fondations militaires (*castrum* « camp fortifié » ; *castellum* « fortin » ; *oppidum* « fortification »), à des centres peuplés (*vicus* « hameau »), à des noms de fondateurs ou propriétaires de domaines (*villa* « domaine »), ou encore à des activités humaines (*portus* « port ») en passant par les termes géographiques (*mons* « colline » ; *confluentes* « confluence ») ou religieux (*monasterium* « monastère » ; *ecclesia* « église » ; *oratorium* « oratoire »). Des stations thermales connues dès l'Antiquité ont donné leur nom à de multiples toponymes fondés sur *aquis*, « aux eaux » qui, par exemple, ont donné Aix. Très nombreux en Italie, en France, en Belgique, les toponymes d'origine latine sont néanmoins présents aussi, quoiqu'en nombre moins important et sous des formes plus altérées en Espagne, en Allemagne, au Portugal ou ailleurs. Ainsi en France, Morchain (Somme) ou Morsan (Eure) dérivent tous deux de *muro-cinctus* « ceint d'un mur », Opio (Alpes maritimes) vient d'*oppidum*, Oradour (Cantal) d'*oratorium* ; en Belgique, Tongeren (Limbourg) remonte à (*civitas*) *Tungrorum* (« civitas de la tribu de Tungri »), Thieusies (Hainaut) à (*terrae*) *Theodisiacae* « les terres des Théodisio », Kasterlee (Anvers) à *castrum* ; aux Pays-Bas, Utrecht et Maastricht dérivent tous deux de *traiectum* « traversée » ; en Allemagne, Köln (Cologne) vient de *colonia (claudia ara agrippinensium)* « colonie claudienne, (créée) à l'autel de paix des agrippiniens » tandis qu'Aachen (Aix-la-Chapelle) dérive d'*aquae Grani* « les eaux de (la divinité) Gran(n)us », mais l'appellation latine de cette ville transparait, il est vrai, plus dans des langues autres que l'allemand : Aquisgrán (esp.), Aquisgrana (it.) ou Aquisgrão (ptg.) en Espagne, Vigo vient de *vicus*, Zaragoza de (*colonia*) *caesar augusta* « colonie créée par le César Auguste », León de *legionem* « légion », Opio d'*oppidum* ; au Portugal, Porto dérive de *portus Cale* « le port de Cale » (ce même nom finira d'ailleurs par donner son nom au pays), Castro Daire de *castrum Daire*.

En français, il arrive souvent que l'origine latine des noms de lieux soit assez opaque, en raison d'évolutions phonétiques. Mais elle reste souvent plus visible dans les noms et adjectifs ethniques qui en sont dérivés : les habitants d'Opio sont des Oppidiens, ceux de Saint-Étienne des Stéphanois, ceux de Vaux-sous-

Chèvremont des Valcaprimontois, ceux de Charleroi des Carolorégiens, ceux de Châtellineau des Castellinois.

L'Empire romain d'Occident cesse d'exister officiellement en 476, après la déposition du dernier empereur Romulus Augustulus. Les vagues successives de migrations de populations germaniques et slaves ont eu raison d'un appareil d'État rongé de l'intérieur par les ambitions de pouvoir des uns et des autres et toutes les intrigues corollaires. Le véritable pouvoir était, depuis longtemps, aux mains des chefs d'armée, souvent des alliés non-Romains. Le grand territoire abritera dorénavant de petits royaumes aux contours changeants, la plupart dirigés par des peuples naguère encore désignés comme étant « barbares », c'est-à-dire non-Romains : Francs, Visigoths, Ostrogoths, Vandales, Burgondes, Alamans. Si certains Romains d'adoption, tels Sidoine Apollinaire (*Lettres*), ont du mal à accepter les mœurs de ces derniers, d'autres, comme Salvien de Marseille (*De gubernatione Dei*) les ressentent au contraire comme un bienfaisant retour au naturel.

Ces changements géopolitiques, aussi importants qu'ils soient, n'ont pourtant pas signifié une rupture totale. La plupart de ces barbares s'étaient préalablement associés aux Romains : en combattant sous commandement romain, ils purent s'installer sur les terres qui leur étaient assignées. Au départ, il est vrai, il n'existait pas de réelle interaction entre les deux sociétés, que séparent profondément la race, la langue, les coutumes, les mœurs et la religion. Les barbares formaient une aristocratie militaire, dont le chef est roi. Ils ont leur législation particulière et sont exemptés de charges fiscales. Les lois romaines continuent, elles, d'être en vigueur pour les populations romaines. Les municipes subsistent, l'administration est confiée à des fonctionnaires romains et s'exerce dans les formes traditionnelles. Les barbares n'interviennent que pour surveiller. Au bout d'un certain temps, un brassage considérable de populations anciennes et nouvelles s'est pourtant opéré dans la plupart des territoires. On utilise souvent, dans cette optique, le terme d'acculturation : les barbares – numériquement minoritaires – finissent par se romaniser et se latiniser ; les Romains (ou anciens romanisés) finissent à leur tour par adopter des aspects culturels des nouveaux-venus. Dans tous les nouveaux royaumes, l'héritage romain restera ainsi bien vivant, tout comme d'ailleurs le patriotisme romain. La grandeur de Rome restera un modèle, un idéal auquel beaucoup de rois barbares aspirent.

Cette romanité latente est en outre soutenue par une nouvelle infrastructure suprarégionale de nature non pas étatique mais religieuse, l'Église chrétienne. Persécutés jusqu'au IV^e siècle, les chrétiens virent leurs chances tourner avec l'empereur Constantin († 337). Celui-ci accorde la liberté de culte à tous et spécialement aux chrétiens, soutient ouvertement le christianisme et s'investit pour établir les assises de l'Église catholique (Concile de Nicée, 325). Progressivement, l'État se christianisera pour devenir officiellement chrétien et catholique sous Théodose († 395), à la fin du IV^e siècle. La compénétration mutuelle était telle qu'au moment où l'État romain tombe, l'Église est à même

d'assurer une importante continuité, notamment au niveau de la gestion administrative des territoires : impôts, justice, éducation.

Il est vrai que de nombreux peuples barbares étaient non pas catholiques, mais ariens : ils adhéraient à un courant du christianisme que les représentants de l'Église romaine avaient fini par considérer comme hérétique à la fin du IV^e siècle. Cela n'a bien sûr pas manqué d'entraîner des tensions, mais généralement un *modus vivendi* s'installait. Ensuite, par la conversion de certains chefs barbares à la foi catholique – Clovis († 511) notamment – l'Église catholique s'installe réellement au pouvoir. Les évêques ont un pouvoir largement équivalent voire supérieur à celui des ducs, comtes et autres dignitaires laïcs. C'est cette infrastructure suprarégionale qui fera perdurer l'héritage romain, fût-ce bien évidemment avec une coloration religieuse très présente. La longévité des structures romaines se traduit notamment par la permanence du cadre de la cité avec ses égouts, ses amphithéâtres, ses places, ses thermes etc. ; le maintien de l'infrastructure diocésaine (c'est-à-dire les anciennes circonscriptions romaines) et des institutions municipales telles que le sénat, la préfecture urbaine ; le maintien des institutions politiques par le biais de titulatures – Clovis se disait *princeps*, les rois mérovingiens portèrent le titre de *vir inluster* – ou de la frappe des monnaies de type romain et aux inscriptions latines ; le droit public romain par le biais du code théodosien ; le patrimoine de textes écrits, recopiés, transmis et étudiés dans les écoles cathédrales ou abbaciales. C'est avec Charlemagne que culminera cette fusion intense et que le rêve d'un nouvel Empire romain chrétien se réalisera, après un ambitieux programme à la fois de conquêtes et de gestion. Ses successeurs ne pourront toutefois maintenir cette hégémonie face aux particularismes de peuples, de langues et de mœurs trop différents. Mais la *reformatio* carolingienne a d'autre part instauré, de manière durable, une république des lettres supranationale, de langue et de culture latine et chrétienne. Durant des siècles, la connaissance du latin et l'adhérence à la religion catholique constitueront le socle de toute formation ultérieure en Occident. Dans un premier temps, le latin fut avant tout utilisé pour les écrits de nature religieuse, puis, au fur et à mesure que l'on avance dans le temps, le latin accompagne et sous-tend l'avancement des connaissances dans tous les domaines. C'est en latin que s'instruisent, qu'écrivent, que communiquent et se disputent les savants. Les premières encyclopédies – de Vincent de Beauvais († 1264), de Gervais de Tilbury († 1234) – sont en latin. Ce sera longtemps, jusqu'à la veille de la Renaissance, la principale langue de l'administration et de la juridiction.

2. Point de vue linguistique

La romanisation a entraîné la latinisation d'importants territoires. Les langues romanes d'aujourd'hui sont les continuateurs de la latinophonie de jadis. Le devenir de ces langues en tant qu'unités nouvelles, distinctes de leur langue-mère et différentes entre elles, n'a toujours pas révélé tous ses mystères et continue de fasciner bon nombre de linguistes. Les différents substrats, adstrats et superstrats ont bien évidemment eu un rôle non négligeable à jouer. Il s'agit des langues parlées respectivement par les peuples avant la venue des Romains, par les peuples voisins de l'Empire romain et par les peuples venus s'implanter sur les territoires de l'Empire après sa chute. De toutes les langues romanes, le français est la langue qui a subi la plus grande influence venant des parlers germaniques en tant que superstrats. L'espagnol, de son côté, doit une grande partie de ses caractéristiques au substrat ibère. L'Église, en héritière de l'Empire romain, a bien évidemment pris sur elle le soin de l'enseignement du latin. Mais d'une part, cette scolarité était de plus en plus réservée à ceux qui se destinaient à une carrière cléricale, et d'autre part, elle affichait une attitude très tolérante envers les emplois langagiers qui ne correspondaient pas au « bon usage ». La religion chrétienne cultivait en effet l'idée qu'il importait avant tout de faire passer le message chrétien et que, en cette matière, la langue n'était qu'un moyen au service du but à atteindre. Lorsque saint Jérôme († 420) traduisit la Bible de l'hébreu et du grec, le latin qu'il privilégia était un latin qui d'une part collait au mieux aux langues sources, et qui d'autre part était le plus simple possible. Il y eut bien sûr quelque résistance – certains parlaient ironiquement d'une langue de pêcheurs (*sermo piscatorius*) –, mais cela n'empêcha pas que cette stratégie langagière put s'imposer. Saint Augustin († 430), après avoir trouvé imbuvable le latin de la Bible avant sa conversion, approuvait par la suite parfaitement le recours à un latin populaire. D'autre part, l'Église se chargeait aussi de transmettre un large patrimoine de textes anciens correspondant à des latinités différentes : textes de loi, textes des Pères de l'Église, actes des martyrs et vies de saints, mais aussi Cicéron, Virgile, Sénèque et autres gloires du passé. À un idéal de bon latin véhiculé par des textes anciens, s'opposera ainsi de manière de plus en plus nette, la réalité des parlers latins du peuple, composé majoritairement d'illettrés. Ces « latins des illettrés », ce sont les langues romanes en germe, qui seront d'ailleurs très longtemps encore perçues non pas comme des langues autonomes, mais comme des dialectes, des variantes parlées de la langue latine. Il faut dire qu'avant l'apparition de langues nationales, le territoire romanophone était un tissu de multiples parlers régionaux et d'autant de façons d'écrire. Dante († 1321), dans son *De vulgari eloquentia*, en fait une belle description, tout en concevant ces parlers comme des formes du latin. Ce n'est donc en somme pas étonnant que les vernaculaires (de *vernaculus* « esclave ») romans ont eu du mal à se défaire de la domination pesante du latin, ne fût-ce que pour des raisons pratiques de clarté et d'uniformité. L'ascension des langues vulgaires sera en effet fonction de leur standardisation progressive. En France, ce n'est que vers la fin du XIII^e siècle

qu'on commence à utiliser plus ou moins régulièrement le « françoys » – l'un des parlers d'oïl – au lieu du latin dans les actes officiels, et il faudra attendre l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539) pour officialiser tout à fait cette situation. En Angleterre, où le droit se développe en anglo-normand depuis l'arrivée de Guillaume le Conquérant en 1066, le latin continue à s'imposer dans les actes juridiques jusqu'au XIII^e siècle.

Le lien génétique avec le latin explique également pourquoi les premières grammaires des langues vulgaires se feront sur un moule latin. La première grammaire française s'intitule de manière significative « le Donat français » (1400), avec référence au grammairien latin Donat (IV^e siècle). Plutôt que de se concentrer sur les caractéristiques spécifiques des langues décrites, on préfère plutôt les escamoter pour mettre l'accent sur ce qui les relie au latin. Ainsi, le Donat français, tout comme d'ailleurs la première grammaire espagnole de Nebrija (1492), tiennent à distinguer, comme en latin, des cas (nominatif, accusatif, etc.) alors que ni le français, ni l'espagnol se caractérisent encore par des désinences casuelles.

De par son parcours fabuleux, l'influence linguistique du latin va bien sûr bien au-delà de sa maternité vis-à-vis des langues romanes. Tout au long des siècles, on lui a emprunté des mots. Le néerlandais, par exemple, langue germanique parlée dans des territoires voisins aux zones latinophones, garde le souvenir du latin dans nombre de mots très anciens et très usuels : straat « rue » (< via strata), peper « poivre » (< piper), olie « huile » (< oleum), azijn « vinaigre » (< acetum), kaas « fromage » (< caseus), wijn « vin » (< vinum), kasteel « château » (< castellum). Ce dernier mot se retrouve d'ailleurs dans des toponymes un peu partout en Europe : les nombreux toponymes en *castel* ou *château* en France ; Castelli (Casteddu) d'*Araghju* en Corse ; la vallée catalane de Castellbò au sud d'Andorre ; Châtelineau, Casteau, Castillon, Kessel-lo en Belgique ; la province de Castille en Espagne ; Castell'Umberto, Castell'Arquato, Aci Castello, Castelluchio en Italie ; Castel san Pietro en Suisse ; Castell, Kassel, Kastellaun en Allemagne ; Castleford, Castletown ; Chastleton en Angleterre ; Castlebay en Écosse ; Castlebaldwin, Castlebellingham en Irlande ; Kastellholmen en Suède. Et ne parlons pas de tous ces toponymes contenant un continuateur de l'adjectif latin *sanctus* : sint, sankt, saint, san(to), szent(ek),... Son statut privilégié de langue de l'enseignement et de savoirs a fait que le latin perdure dans nombre de termes techniques, que ce soit en astronomie, en médecine, en botanique, en musique, en philosophie. Enfin, jusqu'à nos jours, le latin reste, avec le grec, le plus important réservoir dans lequel on puise pour former des mots nouveaux, que ce soit par préfixation (*extraparlémentaire*, *transsexuel*) ou par emprunt de vocables plus consistants (*materner*, *muscultation*, *valoriser*). Le rayonnement européen du vocabulaire latin est illustré par des mots comme : communication, culture, ambition, cannabis, critique, alphabet, famille, computer, émigration, contexte, commerce, définir, capitalisme, vin, avril ou septembre, qui ont tous été empruntés par un nombre important (entre 16 et 28) de langues d'Europe, y compris des langues historiquement et génétiquement très éloignées comme le suédois, le hongrois ou le turc (cf. tableau ci-après).

	communication	culture	ambition	avril	septembre	cannabis	critique	crise	alphabet	famille	computer	émigration	contexte	commerce	définir	capitalisme	vin	17 mots
28 lang.	24	26	20	21	21	23	27	25	21	17	20	20	24	20	16	28	23	
fr.	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	(x)	x	x	x	x	x	x	17
it.	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	17
esp.	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	17
ptg.	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	17
cat.	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	(x)	x	x	x	x	x	x	17
rou.	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	17
angl.	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	17
all.	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	-	x	x	x	x	x	16
nl.	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	17
sued.	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	-	x	x	x	x	x	x	16
dan.	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	17
isl.	-	-	-	x	x	x	-	x	-	x	x	-	-	-	-	x	-	7
norv.	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	-	x	x	x	x	x	x	16
rus.	(x)	x	x	x	x	-	x	-	x	x	x	x	x	x	-	x	x	14
pol.	x	x	x	-	-	-	x	x	x	-	x	x	x	x	x	x	x	13
slv.	x	x	x	x	x	-	x	x	-	-	-	-	-	-	-	(x)	x	9
tch.	x	x	x	-	-	x	x	x	-	-	x	x	x	x	x	x	x	13
cro.	x	x	x	-	-	x	x	x	x	x	x	-	x	x	-	(x)	x	13
serb.	x	x	x	x	x	x	x	x	-	x	x	x	x	x	-	(x)	x	15
bulg.	x	x	x	x	x	x	x	x	x	-	x	x	x	x	-	x	x	15
est.	x	x	x	x	x	x	x	x	x	-	x	x	x	-	x	x	x	15
let.	x	x	-	x	x	-	x	x	x	-	x	x	x	x	x	x	x	14
lith.	x	x	-	-	-	x	x	x	x	-	x	x	x	x	-	x	x	12
hon.	x	x	-	x	x	x	x	x	-	-	-	x	-	-	-	x	-	9
fin.	-	x	-	-	-	x	x	x	-	-	-	-	x	-	-	x	x	7
irl.	-	x	-	-	-	x	x	-	-	-	-	-	(x)	-	-	x	-	5
turc	x	x	-	-	-	-	x	x	x	x	-	-	x	-	-	x	-	8
gr.	-	-	-	x	x	x	x	-	x	-	-	-	-	-	-	x	-	6

3. Point de vue culturel

La *reformatio* carolingienne établit donc les fondements du Moyen Âge : une société où l'institution ecclésiastique, dépositaire et gardienne de la mémoire et des ressources intellectuelles de la société, constitue une puissance supranationale unie par la langue latine.

Cela veut dire que non seulement, le latin était langue de l'Église, mais aussi langue de l'enseignement, du droit, des documents officiels et de la culture. Les contextes où le latin était de mise furent donc nombreux. Dans le domaine religieux, la liturgie est bien évidemment en latin – mis à part les homélies, situation qui perdurera jusqu'à l'orée de nos temps modernes –, mais les chants religieux, les inscriptions sur les tableaux, vitraux, épitaphes le sont également. Les bulles papales, les rapports conciliaires, les débats théologiques tout cela se fait en latin. C'est en latin que sont condamnées les hérésies, que l'on fait le procès des sorcières, que l'on juge les mauvais chrétiens, les juifs ou l'islam.

L'enseignement, assuré très majoritairement par l'Église plus ou moins partout jusqu'au XIX^e siècle, se fera durant des siècles en latin. Les premières universités, créées à partir du XII^e siècle sous l'autorité de dignitaires ecclésiastiques, proposent des cours en latin. C'est d'ailleurs ainsi que, bien avant le concept actuel d'étudiants Érasme envoyés dans des universités étrangères, bon nombre d'étudiants de la fin du Moyen Âge n'hésitaient pas à parcourir de longues distances afin de suivre des cours dans une autre université que celle appartenant à leur région. Le latin étant langue d'enseignement un peu partout en Europe, le problème langagier ne se posait pas.

Les vernaculaires, eux, sont longtemps associés à des formes de communication différentes : ce sont les langues de la vie de tous les jours, du peuple, destinées aux échanges oraux quotidiens, puis aux textes à but plutôt pratique ou récréatif comme des chansons de geste, des romans, des pièces dramatiques. Si une tendance à la vulgarisation des savoirs émerge au XIII^e siècle – avec le *Livre du Trésor* de Brunet Latin († 1294) par exemple –, les affaires importantes voire essentielles requièrent le latin. C'est en latin qu'on traduit le Coran au XIII^e siècle, pour pouvoir mieux juger du danger de l'islam. C'est encore en latin qu'au XVI^e siècle, Luther rédige ses Quatre-vingt-cinq thèses.

Paradoxalement, c'est la redécouverte de l'Antiquité romaine, à la Renaissance, qui fera prendre conscience que les langues vernaculaires sont parfaitement en mesure d'aspirer au même prestige que le latin, à condition de les cultiver avec le même soin. Plusieurs langues vernaculaires accèdent au statut de langue nationale à cette époque. Mais durant des siècles encore, le latin restera la principale langue du savoir : les savants, pour atteindre un public international, écriront en latin, et ce, bien au-delà des anciennes frontières de l'Empire romain. Parmi les plus connus : Érasme († 1536), Thomas More († 1535), Francis Bacon († 1626), René Descartes († 1650), Baruch Spinoza († 1677), Gottfried Leibniz († 1716), Isaac Newton († 1727).

